

DEMANDE DE REMBOURSEMENT DES DROITS DE SCOLARITE

ANNEE UNIVERSITAIRE 20__/20__

NOM : _____ NOM d'usage : _____

Prénom(s) : _____ Numéro étudiant (ex : 115.....) _____

Date de naissance (au format JJ/MM/AAAA) : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____ Téléphone : _____

N° de Sécurité Sociale : _____

Code diplôme préparé (indiqué sur votre certificat de scolarité) : _____

MOTIF DE LA DEMANDE (à remplir par l'étudiant)

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Boursier de l'enseignement supérieur | <input type="checkbox"/> Pupille de la Nation |
| <input type="checkbox"/> Boursier étranger du gouvernement français | <input type="checkbox"/> Réfugié politique et apatride |
| <input type="checkbox"/> Doctorant contractuel de l'Université Paris 1 | <input type="checkbox"/> ATER de l'Université Paris 1 |
| <input type="checkbox"/> Personnel permanent (et enfant du personnel) de l'Université Paris 1 | |
| <input type="checkbox"/> Autres – précisez (ex : AJAC, Double Licence) : _____ | |

Je déclare avoir pris connaissance des conditions de remboursement et des pièces à fournir (cf. liste ci-après) et certifie l'exactitude des renseignements communiqués.

Fait à Paris, le : _____ Signature de l'étudiant(e) : _____

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

Date de réception : _____ Date de validation : _____

Montant payé : _____ Montant à rembourser : _____

Date du rejet : _____ Motif du rejet : _____

Date de réception (2) : _____ Dossier saisi par : _____

LISTE DES PIÈCES A JOINDRE **OBLIGATOIREMENT**

1. Photocopie de la carte d'étudiant ;
2. Photocopie de la quittance des droits payés ;
3. **Relevé d'Identité Bancaire (RIB) au nom de l'étudiant**. En cas de remboursement sur le compte d'une tierce personne (ex : un parent), l'étudiant doit établir un courrier autorisant le remboursement sur le compte de la personne et fournir une copie de sa pièce d'identité ainsi qu'une copie de la pièce d'identité du bénéficiaire.
4. Photocopie de la carte vitale ou attestation de sécurité sociale;
5. Selon votre cas de figure :
 - Boursier de l'enseignement supérieur : photocopie RECTO-VERSO de la décision d'attribution **définitive** de bourse de l'année universitaire concernée.
 - Boursier étranger du gouvernement français : photocopie de la décision d'attribution de l'année universitaire en cours.
 - Pupille de la nation : photocopie du justificatif.
 - Réfugié politique et apatride : photocopie du justificatif.
 - Personnel permanent de Paris 1 : copie du contrat de travail ou de l'arrêté de nomination ou attestation de la Direction des Ressources Humaines de Paris 1 où figure le nom du bénéficiaire.

CONDITIONS DE REMBOURSEMENT

Le montant de la Médecine Préventive Universitaire (MPU) n'est pas remboursable.

La demande de remboursement de la cotisation au régime étudiant de Sécurité Sociale s'effectue auprès de l'URSSAF de Paris.

Dossier à déposer ou à envoyer à l'adresse suivante :

Université Paris 1 Panthéon Sorbonne
Service de la Scolarité Administrative – Pôle Inscriptions
90, Rue de Tolbiac
75634 Paris Cedex 13